

Image not found or type unknown



# A QUEL MOMENT CLOTURER SON PEL EN FONCTION DES INTERETS

Par **BIZARD ELIANE**, le **14/11/2016** à **08:25**

je possède un PEL de 19 ans que je voudrais clôturer voulant en profiter. Je voudrais savoir à quel moment je dois le faire sans être trop pénalisée entre autres sur les intérêts calculés chaque année. Sa date anniversaire est le 21 janvier 1997. En fonction de la date de son éventuelle clôture, fiscalement, est-ce que les intérêts figureront sur avis d'impôts 2015 ou 2016.

Bonjour et merci.